

Nogent-sur-Marne,
Le 6 mars 2017

Attestation d'accessibilité d'un ERP de 5ème catégorie

Conformément à l'article R.111-19-33 du code de la construction et de l'habitation,

Je soussignée, Mme Evelyne Revellat, née le 15-02-1961 à Grenoble, demeurant 19 rue Camille Claudel, 94350 Villiers-sur-Marne, représentant la société Sophrokhepri en tant que PDG,
n° SIREN RCS Créteil 811 445 410 00012,

Société Sophrokhepri, située au 188, Grande rue Charles de Gaulle, 94130 Nogent-sur-Marne,

Atteste sur l'honneur que l'établissement susmentionné répond à ce jour aux règles d'accessibilité en vigueur.

Cette conformité à la réglementation d'accessibilité prend en compte l'accessibilité d'une partie de l'établissement de 5ème catégorie dans laquelle l'ensemble des prestations peuvent être délivrées.

J'ai pris connaissance des sanctions pénales encourues par l'auteur d'une fausse attestation, en application des articles 441-1 et 441-7 du code pénal.

